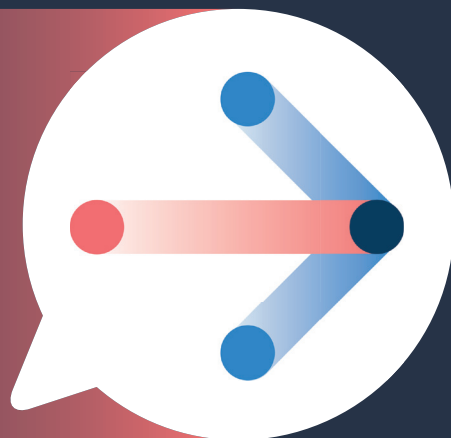


# Pour planifier l'avenir



Le **1<sup>er</sup>** projet de Plan stratégique de développement du transport collectif (PSD)

## Vision

D'ici 2050, la majorité des déplacements des citoyens de la région métropolitaine est réalisée en modes actifs et collectifs, contribuant à une importante réduction de la congestion routière et des émissions de GES, ainsi qu'à la vitalité économique.

→ [repensoislamobilite.quebec](https://repensoislamobilite.quebec)

## Plan d'actions pour les 15 prochaines années

Le projet de PSD propose une amélioration notable des services de transport collectif dans une vision intégrée à l'aménagement du territoire.

1

Augmentation de **60 % de l'offre de services de transport collectif**

2

Réalisation de grands projets d'infrastructures **REM, SRB, ligne bleue du métro**

3

Des services de qualité, confortables, **fiables et plus fréquents** pour répondre aux besoins des citoyens

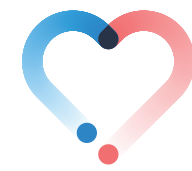
4

Un réseau structurant et performant pour se **déplacer facilement**

5

Des citoyens et des quartiers **mieux connectés** au réseau de transport collectif

## Bénéfices pour la collectivité



Santé publique et qualité de vie



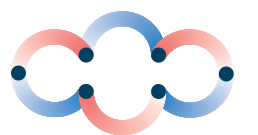
Effets positifs sur l'environnement



Vitalité économique de notre région



Réduction de la congestion routière



Réduction des émissions de GES

**ARTM**

Autorité régionale de transport métropolitain

## Orientations

**1 Relier les différentes communautés de la région à l'aide de services de transport collectif performants**

**2 Déployer des options de mobilité diversifiées, sécuritaires et accessibles offrant une expérience simplifiée et attrayante**

**3 Favoriser une utilisation efficiente des ressources**

## Stratégies



### Organiser la mobilité en fonction d'un réseau de transport collectif structurant

- › Réaliser les grands projets en cours
- › Renforcer et développer le réseau de transport collectif structurant
- › Mettre en place des voies réservées à travers la région métropolitaine



### Arrimer le transport collectif à l'aménagement du territoire

- › Renforcer et développer les corridors menant aux principaux lieux d'activité et milieux de vie
- › Articuler le réseau autour de pôles d'échanges fonctionnels et attrayants



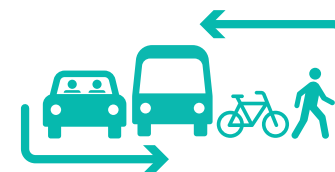
### Assurer une offre de services de transport collectif adaptée aux besoins

- › Assurer une couverture harmonisée des services de transport collectif à l'ensemble des citoyens
- › Accélérer et harmoniser la mise en accessibilité universelle des réseaux
- › Améliorer la mobilité des usagers du transport adapté



### Innover pour améliorer l'attractivité du transport collectif

- › Simplifier la tarification et l'utilisation de tous les services intégrés de mobilité
- › Favoriser la fiabilité et la qualité des services pour une meilleure expérience des usagers
- › Promouvoir une culture de la mobilité durable
- › Maîtriser les avancées technologiques et soutenir l'essor des services de mobilité émergents



### Optimiser l'utilisation du système de transport

- › Développer des réseaux de modes actifs intégrés au système de transport collectif
- › Établir un Réseau artériel métropolitain efficace et une vision commune sur l'offre de stationnement
- › Faire du covoiturage une solution complémentaire au transport collectif



### Assurer les ressources nécessaires au fonctionnement et à la résilience du système de transport collectif

- › Consacrer une part importante du financement aux actifs de transport collectif
- › Renforcer la résilience du système de transport collectif et faire face aux changements climatiques